

Programme de formation 2019

Le droit d'asile en France

FORMATEUR·TRICE·(S) : SUZANNE GUEVREMONT juriste et formatrice à ESPACE.

PRESENTATION / CONTEXTE

Le droit d'asile en France recouvre différentes formes de protection juridique trouvant leur source dans la Constitution française, le droit international (la Convention de Genève) et le droit de l'Union Européenne (la protection subsidiaire).

Cet atelier porte sur la protection des étranger·ère·s au titre de l'asile en France : présentation de la procédure de demande d'asile, des administrations et organismes compétents pour instruire et traiter la demande, des différentes protections existantes (statut de réfugié, protection subsidiaire) et des voies de recours en cas de refus.

CONTENU DE LA FORMATION

Première journée

- Les sources du droit d'asile en France (les différentes formes de protection),
- Le parcours administratif, de la présentation à la plateforme d'accueil des demandeurs d'asile jusqu'à l'examen de la demande d'asile par l'Office de Protection des Réfugiés et des Apatrides (OFPRA) ou en appel par la Cour Nationale du Droit d'Asile (CNDA).
- Les conditions matérielles d'accueil des demandeurs d'asile (adresse et domiciliation, hébergement, protection maladie et allocation pour demandeur·euse d'asile).

COMPETENCES VISÉES

Les formations thématiques en droit des étranger·ère·s d'ESPACE visent, en application de l'article L6313-1 (2° et 6°) du Code du travail, à :

- adapter et développer les compétences des travailleur·euse·s sociaux en matière d'accueil et d'accompagnement du public étranger confronté à des difficultés juridiques liées à son statut juridique ;
- à acquérir, dans chacun des thèmes proposés, des connaissances juridiques, entretenir ces dernières ou les perfectionner.

OBJECTIFS

Chaque formation proposée aborde sur une journée un thème particulier en droit des étranger·ère·s et vise à :

- connaître la réglementation applicable à chacun des thèmes de formation ;
- apprendre à la mettre en application, notamment dans des exemples concrets ;

- identifier le ou les problèmes rencontrés dans l'application du droit des étranger·ère·s afin de proposer un accompagnement et/ou une orientation adaptée.

Chaque formation peut être suivie indépendamment des autres.

PUBLICS CONCERNES

Tout·e travailleur·euse social (assistant·e social, conseiller·ère en économie sociale et familiale, éducateur·rice, etc.) en relation avec les personnes immigrées et leurs familles dans tous les champs de l'action sociale (associations, centres sociaux, centres d'hébergement, administrations, collectivités territoriales, syndicats, établissements et services sociaux et de santé, etc.).

NIVEAU DE CONNAISSANCES PREALABLES

- ateliers de base : aucune ;
- ateliers d'approfondissement : avoir suivi un atelier de base, avoir déjà bénéficié d'une formation juridique ou avoir les connaissances juridiques de base dans le thème proposé ;
- ateliers d'études de cas : justifier d'une pratique professionnelle dans le thème proposé.

MOYENS PEDAGOGIQUES

- les formations sont assurées par des juristes d'ESPACE, du COMEDE et du CICADE, spécialistes du thème abordé ;
- les stagiaires reçoivent un dossier composé d'un support de formation, d'un recueil des textes applicables et éventuellement d'un recueil de jurisprudence, élaborés par les formateur·rice·s ;
- l'échange et la participation des stagiaires sont favorisés autour des questions abordées, notamment avec les situations rencontrées dans l'exercice de leur activité professionnelle ;
- confronter les pratiques et les approches de chacun·e à la leur des nouvelles connaissances et méthodes acquises.

MOYENS D'ÉVALUATION ET DE SUIVI DE LA FORMATION

Un questionnaire d'évaluation des connaissances et des attentes est adressé à chaque stagiaire avant la formation et un questionnaire d'évaluation de la formation reçue lui est remis à la fin.

ESPACE propose en outre à tous les stagiaires de mettre en pratique les connaissances acquises en recourant à sa permanence juridique quotidienne en droit des étranger·ère·s :

- par téléphone, tous les jours de 9h00 à 12h30 : 04 95 04 30 98 ;
- par courriel : juridique@espace.asso.fr

NOMBRE DE PARTICIPANTS

- chaque session regroupe 15 à 20 personnes

MODALITES PRATIQUES

Se référer à l'onglet formation du site d'ESPACE <http://espace.asso.fr/formation/>